

Séance du 6 avril 2010

Le six avril deux mil dix à vingt heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame JOVILLARD, Messieurs VIEUX, PLASSE, MORIN, Mesdames CATALA, AIRAULT, Monsieur DELESTRA, Mesdames SIMPSON, DUPORT.

Etait excusé : Monsieur GROS.

Public présent : 3 personnes : Mesdames MAYNAND, SEVE, Mr AIRAULT.

Le conseil étant été convoqué pour 20h, après 5 minutes d'attente, certains élus n'ayant pas averti de leur retard, le quorum ayant été atteint, Madame le Maire aborde l'ordre du jour.

I. DELIBERATIONS

Madame le Maire et Monsieur Olivier Morin, Adjoint, présentent aux membres du Conseil présents les délibérations suivantes :

- liste des entreprises mandatées pour la réalisation des différents lots du marché Extension de l'Ecole avec affectation des montants HT de travaux: adoptée à l'unanimité des membres présents

- réactualisation des taux de rémunération du Maire et de ses adjoints suite au changement de catégorie de la commune du fait de son augmentation de population : adoptée à l'unanimité des membres présents

- subvention 2010 pour le CLSH d'un montant de 1.881,43 € : adoptée à l'unanimité des membres présents

- affectation budget : adoptée à l'unanimité des membres présents

Madame le Maire et Monsieur Olivier Morin ont ensuite informé le Conseil de la révision du taux de subvention du Conseil général affecté à la Commune de Légny dans le cadre de son Contrat triennal qui passe de 40 à 35% pour tous les travaux à compétence départementale et de 20 à 15% pour tous les travaux afférant à l'école. Les travaux ayant fait l'objet d'un 1er acompte de subventions et ceux programmés sur 2009 ne sont pas concernés par ce changement. En revanche, tous les travaux programmés sur 2010 et 2011 sont directement impactés. Madame le Maire et Monsieur Olivier Morin présenteront au Conseil de mai les compensations par emprunt qu'il faudra prévoir pour assurer le financement des travaux école.

II. RAPPORT DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

- **Tourisme (Monsieur Olivier MORIN)** : rend compte de la tenue de l'assemblée générale de l'Office du Tourisme des Pierres Dorées à LEGNY, le 31 mars 2010 ayant pour objet l'élection du nouveau bureau, suite au retrait de Madame ECHALLIER. Signale le bilan financier positif de l'année écoulée.

- **Communauté de Communes (Monsieur Olivier MORIN)** : rend compte de la tenue du dernier Conseil Communautaire avec pour objet l'approbation du compte administratif et de gestion 2009 et le vote du budget 2010. Informe le conseil de la position de Madame le Maire et lui-même, comme d'autres maires, de s'abstenir sur le vote du budget 2010 n'étant pas en accord avec la façon dont a été préparé ce budget. Informe qu'a été adoptée l'augmentation de 4% de la TEOM. Précise les subventions et participations syndicales affectées au budget 2010.

- **Fleurissement (Monsieur Olivier MORIN)** : informe le conseil de la tenue de la dernière assemblée générale, de la date des prochaines plantations prévue le samedi 8 mai, et de la vente de fleurs le 24 avril prochain.

- **Enfance / Social (Madame Véronique CATALA)** :

° Ribambelle/Ribambins : informe le conseil du reversement d'un trop-perçu par la CAF de 7.085 €. Précise que les travaux de mise aux normes sécurité incendie seront bien programmés sur la structure de MOIRE et de la création d'un poste administratif.

° ACAM : rend compte de la dernière assemblée générale avec la programmation d'un spectacle à venir. 32 adhésions en 2009.

° CAP GENERATIONS : rappelle la mise en place d'un accueil itinérant pour les jeunes de 12 à 18 ans (accueil conjoint avec le BOIS D'OINGT). Réunion publique sur ce sujet programmée le jeudi 8 avril. Informe de la création probable d'une antenne jeune à LOZANNE.

° RAMI : Madame le Maire rappelle la mise en place du RAMI, avec démarrage au 3 mai prochain avec 6 points relais (CHAMELET, ST LAURENT D'OINGT, THEIZE, BAGNOLS, CHATILLON D'AZERGUES et BOIS D'OINGT) et une permanence fixe tous les 15 jours au BOIS D'OINGT. Olivier MORIN précise que la commune porte le projet et que le budget sera dissocié du budget de fonctionnement communal et élaboré sur le même principe que celui du CCAS.

° ADMR : rend compte de la dernière assemblée générale avec approbation du règlement intérieur. Précise que les permanences sont désormais quotidiennes au BOIS D'OINGT. Et de l'élaboration notamment d'un livret d'accueil au titre de l'engagement de l'association dans une démarche qualité.

- **Urbanisme / Ecole (Madame Cécile SIMPSON)**

° Permis/déclaration de travaux : PC : accordé (Monsieur Gérard GUNTHER), en attente de réponse (Monsieur FRANCOIS), refusé (Monsieur DAHA) – DT : division parcelle (Madame LUGAZ), extension serres (Monsieur RATTON), velux (Monsieur MOREL).

° Modification PLU : l'agence d'urbanisme a été rencontrée en vue de rédiger l'argumentaire portant sur la modification N° 2 du PLU. Document adressé au SCOT pour validation préalable.

° Ecole : démarrage des travaux pendant la période des vacances scolaires. Publication de 2 offres d'emploi pour remplacement Madame CHAUD, ayant fait valoir son droit à la retraite.

- Assainissement (Monsieur Jean-Claude DELESTRA)

Travaux du raccordement du hameau de BILLY se poursuivent avec un léger retard du fait des intempéries. Evoque les 2 hypothèses de tracé qui doivent être déterminées lors de la prochaine réunion de chantier. Signale des problèmes d'écoulement des eaux pluviales notamment à hauteur de la parcelle de Monsieur MULATON.

- Réseau d'eau (Madame Marlène AIRAULT)

Rend compte de la dernière assemblée générale avec approbation des comptes 2009 et du budget 2010. Indique la mise en place du schéma directeur avec l'analyse du réseau (pressions trop élevées dans les canalisations, recherche de fuites sur le réseau dont au Hameau de BILLY, poursuite du changement des branchements en plomb au rythme de 70 /an jusqu'en 2012). Signale le démarrage sur la commune de LEGNY de la 2ème tranche sur le RD 338 avec le renouvellement de la canalisation.

- Voirie (Monsieur Michel VIEUX)

Rend compte du travail satisfaisant réalisé par les Brigades Vertes Passage de la Source vers VARINA et Chemin du clos Dessous.

Indique qu'une première journée de pose d'enrobé à froid a été réalisée. En attente d'une prochaine livraison de PATA pour poursuivre remise en état des trous dans chaussée.

Précise avec Madame le Maire et Monsieur Olivier MORIN de la 1ère tranche de travaux de voirie programmée :

- réfection du mur chemin des écoliers : travaux en passe d'être achevés. Monsieur TRIBOULET sera rappelé car la finition n'est pas jugée pleinement satisfaisante.

- commande de l'équipement du local communal affecté au Comité des Fêtes.

- raccordement au réseau collectif des logements communaux (confié à Monsieur Julien FANTON)

- traitement du problème d'écoulement des eaux pluviales rue du Hameau de BILLY en liaison avec réfection du réseau des eaux usées si programmé par le SAVA (pas de confirmation à ce jour)

- travaux d'élagage d'arbres vers lavoir (affectés à Monsieur THIVIN)

Monsieur Jérôme PLASSE demande si l'élagage des platanes est aussi prévu. Ces travaux étant de la compétence du conseil général, Madame le Maire redemandera (comme l'an passé) à la MDR de l'étudier.

III. QUESTIONS DIVERSES

- sortie du prochain bulletin municipal sous une version allégée pour fin avril (articles à transmettre à la secrétaire de mairie avant le 24 avril).

- Candidatures pour l'appartement communal : Madame le Maire présente au conseil les trois candidatures pour la location de l'appartement prochainement libéré par Monsieur et Madame POUYROUX/MORRA. Après examen de ces candidatures, celle de Madame Pauline SAINT-LEGER et Monsieur Robin DUSSAUCHOY a été retenue. Les autres demandes (Mesdames Nicole GIRARDIN et Chrystelle CECONI) sont conservées. Leurs auteurs seront informés de la mise en location sur la rentrée 2010 de l'appartement actuellement occupé par Monsieur et Madame RATTON.

- Agenda 21 : Madame le maire rappelle au conseil la transmission du dernier compte-rendu du comité de pilotage et la transmission de la lettre ouverte adressée au conseil municipal. Rappelle que si dans le budget 2010, le montant de l'adhésion a été inclus, le renouvellement à l'association Terre d'Avenir n'est pas acté et qu'un élu doit se désigner, en l'absence de Monsieur Sylvain GROS, pour porter ce dossier au sein du Conseil. Monsieur Jérôme PLASSE se propose. Mais, les élus ayant une interprétation divergente du contenu de cette lettre ouverte, il est décidé pour essayer d'avancer et de débloquer la situation qu'une réunion associant les membres du conseil et ceux du comité de pilotage soit programmée afin que soient partagées mutuellement les attentes de cette démarche et la définition du rôle de chaque entité. Cette réunion est programmée avant le prochain conseil municipal le 4 mai à 19H00 à 20h00 à la Salle des Fêtes. Le conseil municipal statuera ensuite sur sa décision de poursuivre ou non cette démarche.

Prochain conseil municipal le 4 mai 2010 à 20H.